

La Cimade

L'humanité passe par l'autre

Ce document est issu de deux journées régionales qui se sont déroulées à Poitiers en 2016 et 2017.

Elles ont été mises en place suite à la réflexion du Conseil Régional Centre-Ouest, instance élue de la région, sur les fondements qui guident nos actions à La Cimade, la nécessité de les transmettre aux nouveaux et nouvelles qui arrivent dans les groupes locaux de la région Centre-Ouest (La Rochelle, Niort, Poitiers, Eymoutiers, Peyrelevade, Tours, Blois, Orléans).

Ces réflexions s'inscrivent également dans un travail ancien de La Cimade et ses évolutions tout au long de presque 80 ans d'existence. Le mouvement Cimade s'est énormément développé ces dernières années avec des créations de groupes locaux et l'arrivée de nombreux bénévoles.

Il semblait nécessaire de partager collectivement les éléments qui fondent un engagement à La Cimade que ce soit dans les actions portées localement (accès aux droits, intervention en prison, sensibilisation, plaidoyer, cours de français dans certains lieux...) comme dans la vie associative régionale ou nationale, ces niveaux d'actions et de réflexions étant complémentaires et intégrés.

L'enjeu permanent est que se dégage une cohérence d'actions et de valeurs communes se concrétisant dans les actions quotidiennes.

Ce document essaie de rassembler des éléments issus de ces journées, il est à destination des nouveaux, nouvelles et plus largement de l'ensemble des cimadiennes et cimadiens de la région.



Un même fil rouge qui traverse l'histoire de La Cimade

Geneviève JACQUES, Présidente de La Cimade

Au moment de la création de la Cimade, en 1939-40, la référence aux « Droits de l'Homme » n'existait pas. Ce n'est en effet qu'en 1948 qu'a été proclamée la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, après l'ébranlement extrême de la seconde guerre mondiale où l'humanité réalisait jusqu'où pouvait aller la négation de la dignité humaine.

C'est précisément parce qu'elle refusait la négation de la dignité des hommes et des femmes qui étaient stigmatisés comme « indésirables » que la Cimade est entrée dans le champ de la défense des Droits de l'Homme, et qu'elle y est restée. Tout au long des 70 ans de son histoire mouvementée un même fil rouge relie tous ses engagements : la manifestation d'une solidarité active auprès des « indésirables étrangers ».

Les figures de ces indésirables se sont modifiées et diversifiées dans le temps. Les logiques d'exclusion et de mise à l'écart ont pris différentes formes selon les contextes politiques. En réponse, la Cimade a inventé des formes d'engagement renouvelées, adaptées aux situations du moment. Mais si l'on examine ses actions pendant toute cette période historique, on voit se dégager des lignes de forces que je résumerai en quatre verbes qui illustrent ses objectifs, ses méthodes, son style :

- « être avec », aux côtés, du côté des « indésirables ». Etre avec d'autres aussi dans l'action.
- **Défendre** la dignité et les droits fondamentaux
- **Résister** contre les lois et les pratiques qui conduisent à l'exclusion, à l'humiliation, au déni des droits fondamentaux
- **Témoigner**, interpellé, proposer et rechercher un langage de sens pour s'adresser aux pouvoirs publics, aux églises, à l'opinion publique

Sans aucun doute, ce sont les convictions et l'engagement des premiers équipiers pendant la guerre qui ont imprimé leur marque fondatrice sur l'identité de la Cimade. Les jeunes hommes et femmes, membres de mouvement de jeunesse chrétiens protestants pour la plupart, qui s'engagèrent dans ce service risqué, étaient nourris par la pensée exigeante de grands théologiens français et allemands qui dénonçaient l'idéologie du nazisme, l'antisémitisme et la collaboration : Suzanne de Dietrich, Karl Barth, Pierre Maury, Dietrich Bonhoeffer, Martin Niemoeller, etc.

La déclaration de Barnem en 1934 instituant l'Eglise confessante allemande, et les thèses de Pomeyrol en 1941 ont constitué des références essentielles qui ont guidé et inspiré les premières générations d'équipiers de la Cimade. Elles affirmaient clairement la primauté de l'obéissance à l'Evangile sur toute prétention à la soumission d'un Führer ou d'un Etat, l'obligation de s'opposer à l'idéologie nazie et à l'antisémitisme, la priorité à se situer du côté des souffrants, des menacés et des méprisés.

Ces valeurs fondatrices de résistance à l'intolérable et de solidarité, sur lesquelles la Cimade s'est construite en référence au message de l'Evangile, sont restées vivantes jusqu'à aujourd'hui, dans le respect de la diversité des convictions de chacun de ses membres, qui est beaucoup plus grande maintenant qu'à l'origine.

Pour aborder l'histoire des engagements de la Cimade, on peut distinguer quelques périodes clés qui ont amené l'association à prendre des orientations décisives et à inventer des réponses adaptées aux contextes. Ces décisions d'orientation ont toujours donné lieu à beaucoup de questionnements et de débats à l'intérieur, à des tensions parfois, comme dans tout organisme vivant !

1. Le temps de la guerre

Tout commence avec la « drôle de guerre » en 1939 : les Alsaciens et Lorrains des frontières sont évacués vers le Sud Ouest de la France. On ne peut pas dire qu'ils furent considérés comme des « indésirables » dans les villes et villages où l'administration les avait relogés, mais ils n'étaient pas non plus vraiment « désirés ». Sans être « étrangers », ils étaient perçus comme un peu « étranges » par les populations locales car beaucoup parlaient l'Alsacien et étaient de confession protestante.

Dans le climat d'insécurité de l'époque, leurs problèmes d'adaptation étaient bien réels. Les mouvements de jeunesse protestants décidèrent donc de s'organiser pour leur apporter une entraide fraternelle et les sortir de leur isolement : le Comité Inter-Mouvements Au près des Evacués (C.I.M.A.D.E) était né, et il comptait en son sein des jeunes dynamiques avec la volonté de s'engager au service des plus démunis.

Quand les troupes allemandes entrèrent en France en Mai 1940 et occupèrent la zone Nord du pays, les évacués rentrèrent chez eux. Mais pour les dirigeants des mouvements de jeunesse il était évident que la Cimade devait continuer car tout le monde présentait que les besoins d'entraide allaient être considérables.

Pendant la période 1940-1942, le gouvernement de Vichy, collaborateur zélé de l'occupant nazi, met en place une logique d'exclusion à l'encontre de différentes catégories « d'indésirables » : il s'agit d'abord des exilés anti-nazi allemands ou autrichiens qui avaient cru trouver refuge en France après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, puis des étrangers juifs. Tous sont placés de force dans des camps d'internement. Au total, près de 200 camps seront ainsi ouverts, dont 95% en Zone sud, c'est-à-dire sous l'autorité de Vichy.

Alertée par les pasteurs de la région de Pau sur la situation dramatique dans le camp de Gurs, une équipe de la Cimade menée par Madeleine Barot parvient à s'y installer en Octobre 1940. Progressivement des équipes se rendent présentes dans une dizaine d'autres camps, les plus importants de la zone sud. Vivant dans les baraques des camps, les équipières et équipiers tentent autant que possible « d'humaniser » les conditions de vie des internés, en proposant en particulier des activités culturelles et cultuelles.

Mais l'objectif principal est de tenter l'impossible pour faire sortir le plus grand nombre des camps, en se faisant les avocats des personnes pouvant être placées sur des listes d'exemption. Collectant les informations des équipes, Madeleine Barot informe et alerte à l'extérieur de France à travers le réseau du Conseil Œcuménique en formation basé à Genève.

De l'été 42 à 1945, toute la France est occupée et c'est une autre logique qui s'applique : la logique de déportation des Juifs qui est imposée par l'occupant nazi et adoptée par le gouvernement de Vichy. Les camps d'internement se transforment en lieux de transit et de sélection pour la déportation et l'extermination.

Pour les équipes Cimade c'est le cauchemar : peut-on humaniser l'inhumain ? Peut-on participer à la sélection pour les camps de la mort ? La Cimade prend conscience des pièges de l'action « légale » dans les camps et décide d'ouvrir de nouveaux champs d'action, hors des camps, dans l'illégalité pour tenter de sauver des vies.

Comme quelques autres œuvres d'entraide de l'époque, la Cimade rejoint ce que Denis Pechanski appellera plus tard la « résistance de sauvegarde » de la société civile : pour sauver la vie d'enfants, de femmes et d'hommes juifs menacés, les équipiers de la Cimade vont organiser des filières d'évasion vers la Suisse, chercher des caches, fabriquer des faux papiers, etc... en étroite coopération avec d'autres organismes chrétiens, juifs ou laïcs et avec le soutien du mouvement œcuménique international.

La question du témoignage sur ces engagements risqués et courageux s'est posée immédiatement après la guerre et elle a donné lieu à des débats très difficiles à l'intérieur de la Cimade. Pour beaucoup des acteurs et des actrices de cette page d'histoire il semblait difficile, voire impossible de mettre en récit l'expérience vécue. Il faut se souvenir du contexte d'alors : le discours dominant ne parlait que de la résistance armée et pendant longtemps la résistance de la société civile a été tue.

De plus, pour des personnes comme Violette Mouchon, cela apparaissait comme contraire à l'éthique protestante qui commande la modestie : « on n'a fait que ce qu'on avait à faire », pas la peine d'en parler ! Et puis, les avis divergeaient sur la façon de qualifier le travail de la Cimade à cette époque : témoignage évangélique ? Participation à la résistance ? Il faudra attendre 1968, pour que soient publiés les témoignages des équipiers de cette époque dans les « Clandestins de Dieu ».

2. Immédiat après-guerre : le temps de la reconstruction et de la réconciliation

1945 : la guerre finie, La Cimade aurait pu s'arrêter.

Mais, le dynamisme, l'efficacité et le courage de ses équipes lui avaient conféré une réputation au-delà des frontières : plus d'une centaine de « fraternal workers » furent envoyés par leurs églises (des Etats-Unis en particulier) pour travailler à la Cimade dans le cadre de la reconstruction et elle bénéficiait de soutiens financiers internationaux très importants.

Elle fut donc très sollicitée dès la fin de la guerre :

- pour effectuer des visites dans les camps d'internement où se trouvaient des prisonniers et des français accusés de collaboration : ce sera le début du service prison de la Cimade ;
- pour participer à la reconstruction dans des régions du nord de la France dévastées.
- pour envoyer des équipes en Allemagne afin de rétablir un dialogue et de travailler à la réconciliation des peuples (baraques à Mayence et à Berlin)

Un grand débat d'orientation a alors agité la Cimade : devait-elle se transformer en un service diaconal des églises protestantes, ou devait-elle garder son autonomie vis-à-vis des institutions d'églises et maintenir ses priorités d'action auprès des étrangers ?

Pour ses dirigeants de l'époque, Madeleine Barot et le pasteur Boegner, il ne faisait pas de doute que la Cimade devait rester indépendante des institutions ecclésiastiques, affirmer son identité « œcuménique », c'est-à-dire ouverte et non confessionnelle au sens chrétien, et garder l'axe prioritaire de la solidarité active avec les étrangers.

Les événements qui vont se succéder dans le monde à partir des années 50 vont amener la Cimade à confirmer cette orientation

3. Début de la guerre froide – Fin des guerres coloniales

L'installation de la guerre froide et du rideau de fer en Europe provoque l'exode de milliers de réfugiés « indésirables des régimes communistes », vers les pays occidentaux. La convention de Genève sur les Réfugiés est signée en 1951.

Suite à l'intervention soviétique en Hongrie en 1956, la France accueille un exode massif de réfugiés.

La Cimade participe à l'accueil et à l'accompagnement de ces réfugiés de différentes façons. Elle ouvre un centre d'accueil spécial pour les Hongrois à Sucy en Brie. Le théologien orthodoxe Paul Evdokimov dirige le Foyer de Sèvres où sont accueillis de nombreux exilés en provenance d'Europe de l'Est. Enfin, à l'initiative du Conseil Œcuménique des Eglises, la Cimade crée un service chargé d'organiser l'émigration de réfugiés de l'Est vers les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie (service qui prendra fin au début des années 70).

Les années 50-60 sont aussi marquées par les guerres anti-coloniales en Indochine et en Algérie. A la suite des accords de Genève de 1954 mettant fin à la guerre d'Indochine, la France se doit de ramener des milliers « de rapatriés indochinois » : des hommes qui avaient servis dans l'armée française et beaucoup de femmes vietnamiennes qui avaient eu des enfants avec des français. L'accueil qui leur est réservé est à la limite de l'indignité : les plus démunis sont placés dans des camps, faussement intitulés « centres d'accueil », où ils sont progressivement « oubliés ».

A la demande du médecin de l'un de ces camps, à Ste Livrade dans le Lot et Garonne, la Cimade envoie en 1966 une équipe qui s'installe dans une baraque du camp et y restera pendant 5 ans.

L'objectif de La Cimade sera très vite de faire connaître à l'extérieur, la réalité vécue par ces familles parquées dans des baraquements insalubres, ignorées ou méprisées par l'environnement, de favoriser des rencontres au plan local et de dénoncer l'encadrement colonial du camp et le « régime d'exception » auquel étaient soumises ces populations, françaises sur le papier mais mises à l'écart de fait.

4. La guerre d'Algérie

Pendant cette période, c'est incontestablement la guerre d'Algérie qui marquera le plus profondément l'engagement de La Cimade qui va se trouver impliquée sur les deux rives de la Méditerranée.

En France, la situation des Algériens, travailleurs recrutés pour la reconstruction après la guerre pour la plupart, devient de plus en plus difficile. Soupçonnés de soutenir le mouvement de libération nationale, ils sont stigmatisés comme « indésirables », soumis à des humiliations et à une répression policière qui ne fera que s'aggraver au cours des années de guerre (54-62).

La Cimade ouvre des « postes » dans des quartiers nord africains, à Marseille en 1956, à Paris en 1959 et à Lyon en 1962 où elle assure des tâches d'alphabétisation, de lien social, de vigilance par rapport au respect des droits des personnes.

Des équipes effectuent des visites des prisonniers politiques algériens enfermés dans des camps d'assignation : centre de tri à Vincennes, et camps au Larzac, dans le Gard et dans la Marne.

En Algérie, La Cimade est alertée dès 1956 sur le sort déplorable réservé aux populations déplacées de force dans des centres de regroupement contrôlés par l'armée française. Elle envoie des équipes sur le terrain à partir de 1958 et ouvre des « postes » à Sidi Nahame, à Médea, et au Clos Salembier à Alger.

Engagées dans des actions sociales, éducatives ou médicales, les équipes Cimade manifestent par leur présence aux côtés des algériens leur soutien au droit du peuple algérien à disposer de lui-même.

Après la fin de la guerre, La Cimade se rend présente pendant un moment dans des camps de Harkis du sud de la France (St Maurice l'ardoise, St Laurent des arbres) et contribue à la création du Comité Chrétien de Service en Algérie -CCSA- qui va mettre en œuvre pendant des années des projets de développement en Algérie (reboisement en particulier)

A travers ces formes d'actions multiples, on retrouve les grands axes caractéristiques de l'engagement de La Cimade :

Etre aux côtés des Algériens quand ils étaient « mis à l'écart » en France et en Algérie, puis aux côtés des harkis

Etre du côté du droit des Algériens à décider d'eux-mêmes

Dénoncer la torture et les traitements dégradants

Le témoignage complet sur l'ensemble des engagements de la Cimade au cours de cette période marquée par de fortes tensions et divisions en France, reste à écrire. Un groupe d'anciens équipiers s'attache en ce moment à rassembler les éléments de cette mémoire.

Dans l'histoire de la Cimade, cette période algérienne constitue un autre moment fondateur, avec l'émergence d'une ligne d'action qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui : **«Solidarité active, Ici et Là Bas »**.

5. Les solidarités internationales

Le processus de décolonisation des années 60 va avoir un impact important sur les engagements de la Cimade. L'émergence du « Tiers Monde » sur la scène internationale et les grands espoirs de développement de ces pays nouvellement indépendants vont susciter un fort mouvement de solidarité internationale qui rencontrera beaucoup d'échos dans les milieux chrétiens « engagés », en France comme au niveau international. Au niveau du COE, la Conférence Eglise et Société en 1966 puis l'Assemblée mondiale à Uppsala en 1968 appellent à des engagements radicaux pour le développement et la libération des peuples opprimés et contre le racisme.

Dans ce contexte, La Cimade qui agit sur le terrain auprès de réfugiés provenant de plus en plus du Tiers Monde, et auprès de migrants contraints de fuir la misère de leurs pays, entreprend de poser ouvertement la question des causes de ces déracinements et d'envisager des actions hors des frontières.

Le service « développement » est créé en 1971 autour du triptyque : solidarité, développement, libération. Le choix n'est pas d'envoyer des équipiers à l'extérieur mais de soutenir et d'accompagner des partenaires engagés dans un travail pour le développement et la justice chez eux. Commence alors à se développer un vaste réseau de partenaires au Sénégal et au Mali d'abord puis en Haïti, en Amérique Centrale, en Amérique du Sud, au Vietnam, au Liban, en Palestine, etc.

A la fin des années 90, La Cimade comptera une centaine de partenaires dans 35 pays intervenant dans les domaines de la santé, du développement rural, ou de l'éducation.

Pour mettre en œuvre ces nouvelles formes d'action, elle embauche des équipiers avec des compétences professionnelles dans le domaine du développement, dont un certain nombre de réfugiés, notamment latino-américains. L'influence de la théologie de la libération en provenance d'Amérique Latine et les positions de ses partenaires du Sud amènent la Cimade à formuler un discours public plus radical de dénonciation des modèles de domination économiques et politiques.

La croissance de ce secteur à l'intérieur de l'association et le poids budgétaire considérable de ces centaines de projets de développement vont toutefois provoquer des débats sérieux dans la Cimade autour de deux questions :

- la dépendance croissante de l'association vis-à-vis d'organisations publiques de financement comme l'Union Européenne ou la Coopération française, puisqu'elle ne disposait pas de fonds propres suffisants pour financer les projets de ses partenaires
- le risque de perte de cohérence, entre un secteur qui était comparable à une ONG de développement et un autre secteur qui travaillait auprès des réfugiés et immigrés en France

Dans un contexte de crise financière à la fin des années 90, La Cimade décidera de transformer son action internationale et de la recentrer sur des problématiques liées aux migrations internationales. C'est ainsi qu'aujourd'hui elle soutient des partenaires en Afrique du Nord et de l'Ouest engagés dans la défense des migrants dans les pays de départ et de transit. Le lien entre des pratiques de défense et de promotion des droits des déracinés « ici et là bas » est plus fort et plus lisible qu'auparavant.

6. Accueil des réfugiés politiques et défense du droit d'asile

Les années 70-80 sont celles des dictatures latino américaines et de la fin de la guerre dans le Sud-Est asiatique. Elles correspondent à l'arrivée massive en France de réfugiés politiques.

Rappelons que la France ratifie en 1971 le protocole de Bellagio qui permet à des non-Européens de bénéficier du statut de réfugié de la Convention de Genève de 1951.

La Cimade va être particulièrement engagée dans l'accueil des réfugiés haïtiens et latino-américains à travers le Centre de Massy, le service réfugiés, le service des bourses, le service formation et le Bureau de défense des droits de l'homme qu'elle ouvre en 1975 avec le soutien du COE.

En coopération avec d'autres associations (France Terre d'asile, le SSAE, le Secours catholique) elle joue un rôle pionnier pour obtenir des pouvoirs publics l'établissement d'un dispositif officiel d'accueil des réfugiés (hébergement, aide financière, accès à la santé, formation linguistique). Elle multiplie aussi des initiatives pour élargir les soutiens en matière de bourses d'études ou de formation professionnelle, de recherche de logement, d'assistance médicale aux personnes traumatisées.

Son objectif est de favoriser et d'accompagner les conditions d'un exil « restructeur » pour ces hommes et ses femmes brutalement arrachés à leurs pays par des dictatures en raison de leurs engagements sociaux et politiques.

De plus, elle s'engage à développer un mouvement de solidarité en soutien aux associations de familles de prisonniers, de disparus et aux organisations de droits de l'homme qui luttent dans leurs pays d'origine, en étroite coopération avec les réfugiés en France. A ce titre, elle participe activement, au réseau international de défense des droits de l'homme en Amérique Latine où le Conseil Œcuménique joue un rôle remarquable.

Pour les réfugiés du Sud-Est asiatique qui arrivent en masse à partir de 1975, dont les « boat people », un dispositif d'accueil très important est mis en place par le gouvernement. La Cimade est chargée de l'organisation et de la coordination des cours de français dans les différents centres d'accueil.

C'était une époque où la figure du réfugié était valorisée et où la politique d'asile de la France était généreuse avec le soutien d'une opinion publique favorable.

Malheureusement cela ne va durer : à partir de la décision de fermeture des frontières aux travailleurs migrants en 1974 et le durcissement des politiques migratoires, les demandeurs d'asile vont eux aussi être confrontés de plus en plus à des mesures restrictives. Les attitudes de sympathie et de compréhension vont faire place à des attitudes de méfiance, de soupçon, de rejet. Le taux de reconnaissance au statut de réfugié va chuter et le nombre des déboutés du droit d'asile va exploser.

La Cimade va s'engager avec d'autres dans des actions collectives alertant sur la détérioration du respect du droit d'asile et dans la campagne pour la régularisation des déboutés au début des années 80. Les choses n'ont fait qu'empirer depuis et aujourd'hui elle dénonce une véritable crise de l'asile en France : des politiques qui cherchent à réguler la demande d'asile comme une variable des flux migratoires, des dispositifs d'accueil insuffisants et incapables de respecter les droits fondamentaux des demandeurs.

7. Une priorité incontournable : des droits pour les sans droits

La crise économique qui commence à partir du choc pétrolier de 1974 et conduit à la fermeture des frontières, ainsi que la montée en puissance de l'extrême droite xénophobe provoquent une

politisation très forte des questions de migrations. Les figures des « indésirables étrangers » stigmatisés dans les discours politiques se multiplient : « faux réfugiés », « faux couples », « clandestins », jusqu'à « l'immigration subie » d'aujourd'hui.

Les associations de solidarité avec les migrants, dont La Cimade, vont intervenir de plus en plus ouvertement contre la politique gouvernementale.

La Cimade s'engage aux côtés des travailleurs migrants qui prennent en main des luttes pour la défense de leurs droits dans les foyers et soutient activement « la marche pour l'égalité » de 1983. De nouvelles générations d'équipiers arrivent à La Cimade : sa liberté de parole, son engagement et son ouverture attirent de nouveaux militants. Dans le même temps, apparaissent des exigences d'une plus grande professionnalisation du travail social et du travail en faveur du « développement », faisant appel à des compétences plus pointues.

Dans ce contexte de transformations internes et externes éclate un débat très critique et très tendu à l'intérieur de La Cimade : certains prônent l'abandon de toute référence chrétienne dans ses statuts et sa qualification de « service œcuménique d'entraide », d'autres refusent cette remise en cause fondamentale de son identité et des valeurs qui la fondent et qui l'inspirent. C'est cette dernière tendance qui l'emportera, après des luttes internes douloureuses qui se termineront par le départ d'un certain nombre d'équipiers.

La chute du mur de Berlin et les bouleversements géostratégiques et économiques qui s'ensuivent (globalisation de l'économie néolibérale) vont provoquer des transformations considérables dans le monde et tout particulièrement dans le champ des migrations internationales. En France, la montée en puissance d'une droite extrême nationaliste, xénophobe et raciste, provoque une prise de conscience accrue du fait que les questions liées à l'immigration soulèvent des problèmes de société, éthiques et politiques.

La nécessité de mobiliser et d'engager un plus grand nombre de militants bénévoles à travers la France, pour la défense des droits et de la dignité des « étrangers parmi nous », devient une nouvelle priorité pour La Cimade. C'est le début de la création et de la structuration du mouvement Cimade, avec la constitution progressive de groupes locaux, souvent issus et ancrés physiquement dans des paroisses protestantes qui mettent à disposition des locaux.

Les politiques migratoires deviennent de plus défensives devant ce supposés dangers d'invasion par « toute la misère du monde » et de plus en plus répressives pour tenter de freiner et de dissuader les migrations. Les conséquences sur le terrain, que constatent chaque jour les permanences de la Cimade, sont désastreuses :

- un empilement de lois, décrets et autres directives qui « fabriquent » des illégaux, insécurisent les détenteurs de titre de séjour de moins en moins stables et durables, précarisent les conditions de vie des migrants, généralisent le soupçon et alimentent la xénophobie et le racisme.
- Une logique sécuritaire qui provoque le recul du respect de certains droits de l'homme fondamentaux, comme le droit de vivre en famille.

Ce durcissement et cette complexification des politiques à l'égard des étrangers en France vont s'accompagner d'une dégradation notoire des relations entre les pouvoirs publics et les associations, particulièrement depuis 2003, rendant presque impossible tout dialogue pour régler des cas individuels ou collectifs.

D'où la nécessité qui s'est imposée à la Cimade, de recourir de plus en plus aux outils juridiques pour permettre aux étrangers d'avoir accès à leurs droits et les accompagner efficacement dans leurs démarches. Pour réclamer des droits pour les sans droits.

Le « mouvement » Cimade, composé de groupes de militants bénévoles (près de 2000) répartis dans toute la France, s'est donc doté des compétences indispensables en suivant des formations continues et en s'appuyant sur l'expertise des équipiers salariés.

Le sérieux et l'authenticité des engagements des membres, salariés ou bénévoles, au service de la défense des droits et de la dignité des étrangers (et non pas d'agendas politiques extérieurs) ont permis à La Cimade de conserver sa liberté de parole, même quand elle était critique, quels que soient les gouvernements.

Cette parole, faite d'analyses, de témoignages et aussi d'indignation, vise aussi à faire progresser une prise de conscience sur les dimensions éthiques des problèmes qui concernent l'ensemble de la société : l'accueil de « l'autre », le refus de l'humiliation et du mépris, le devoir de protection des plus démunis, l'exercice de la citoyenneté, l'hospitalité, la solidarité.

Fidèle à son histoire, La Cimade entend être aussi une force de propositions, et pas seulement de dénonciation ou d'alerte. Elle a produit en 2006 un ensemble de propositions « pour une politique lucide et réfléchie », elle travaille en ce moment à une réactualisation de ce document et à l'élaboration d'un texte rappelant des principes fondamentaux et formulant des propositions d'orientation pour une autre politique migratoire.

Plus que jamais, la Cimade est consciente de la nécessité de construire des alliances, de travailler avec d'autres. Elle est en particulier très attentive à la réponse des milieux chrétiens, et a joué un rôle moteur dans des mobilisations nationales depuis la campagne « accueillir l'étranger » lancée en 1992 jusqu'au récent appel des Eglises « Ne laissons pas fragiliser le droit des étrangers » de Septembre 2010.

Au niveau international, les alliances sont aussi indispensables pour promouvoir et défendre les droits des migrants : La Cimade travaille avec des associations de défense des droits dans les pays d'origine des migrants, elle coopère avec un réseau euro-africain d'associations rassemblés sous la devise « des ponts pas des murs » et avec d'autres organisations européennes.

8. Présence dans les centres de rétention

L'histoire de la présence de la Cimade dans les centres de rétention est une illustration parlante des « engagements à risques » qu'a pris La Cimade pendant sa vie.

Au départ, vers la fin des années 70, il y a la découverte et la dénonciation de centres de détention clandestins sur le port de Marseille où étaient enfermés illégalement des étrangers devant être expulsés de France. Le gouvernement de gauche arrivé au pouvoir en 81, décide de mettre fin à cette situation, non pas en supprimant ces centres... mais en les légalisant. Il sollicite La Cimade pour assurer dans ces lieux une présence humanitaire et vigilante.

Le débat est vif à l'intérieur de La Cimade : faut-il y aller ou pas ? Finalement, dans la fidélité à l'histoire d'origine, il est décidé d'accepter cette proposition et les premières équipes entrent dans les centres de rétention en 1984, financées par une subvention publique.

Le mandat d'assistance humanitaire sera progressivement élargi à un rôle d'assistance juridique pour permettre aux personnes retenues de connaître et d'exercer leurs droits.

Témoins de situations insupportables, les équipes de la Cimade décident de rendre public à partir de l'année 2000 leurs rapports sur le fonctionnement des centres et les conséquences humaines des politiques d'expulsion.

Avec le durcissement de ces politiques et l'établissement de « quotas d'expulsions » annuels, le nombre des centres de rétention s'est accru à travers toute la France et, en conséquence, le nombre d'équipiers Cimade engagés dans ce travail a lui aussi beaucoup augmenté. Souhaitant partager cette responsabilité avec d'autres, La Cimade avait commencé à travailler avec le Secours Catholique.

Mais, en 2008 et 2009, le Ministère de l'Immigration a décidé de monter une offensive contre ce qu'il a appelé le « monopole » de La Cimade, et qui était en fait une opération pour l'écartier et faire taire sa parole dérangeante. On connaît la suite : La Cimade doit quitter la moitié des centres et engager un plan de licenciement collectif. Dans cette confrontation très éprouvante, La Cimade a maintenu ses deux critiques fondamentales :

- sa dénonciation de la banalisation de l'enfermement administratif des étrangers, au mépris des conséquences sur les vies brisées, et de l'absurdité de nombreuses situations.
- son refus de voir s'appliquer la logique du marché pour désigner des organisations chargées de missions de défense des droits de l'homme.

Aujourd'hui, elle reste présente dans la moitié des centres de rétention administratifs aux côtés de quatre autres organisations qui semblent partager, elles aussi, les indignations de la Cimade devant les réalités qu'elles découvrent dans les centres.

Conclusion

Les militants, équipiers salariés ou bénévoles d'aujourd'hui, sont conscients de l'importance de la valorisation de la mémoire pour mieux regarder l'avenir.

A travers des moments forts et des moments de tension, succès et défaites, les membres de la Cimade ont décliné au cours des années les quatre verbes mentionnés en introduction - être avec, défendre, résister, témoigner - en inventant des actions différentes mises en œuvre en fonction des contextes.

Geneviève JACQUES, présidente de La Cimade

Charte déontologique de La Cimade : nos engagements avec les personnes étrangères

Préambule

Pour La Cimade, en lien avec près de 100 000 personnes étrangères chaque année, les enjeux de déontologie sont fondamentaux. Ils se rapportent à l'ensemble des règles que l'association se donne pour encadrer les pratiques individuelles et collectives de ses membres salarié·e·s et bénévoles impliqué·e·s dans diverses activités auprès des personnes étrangères.

Les règles déontologiques formulées dans cette Charte s'appuient et se réfèrent aux valeurs, projet associatif et orientations générales que La Cimade défend au quotidien, et qui sont notamment rappelés dans l'article 1er des statuts, dans le texte « Repères de sens – les fondamentaux de La Cimade », ainsi que dans divers documents et décisions relevant des instances nationales du mouvement (Conseil national et Assemblée générale).

Cette Charte concerne toutes les dimensions des relations entre les salarié·e·s et bénévoles militant au sein de La Cimade et les personnes étrangères. Elle s'impose à tous les membres de La Cimade quelle que soit l'activité menée auprès des personnes accueillies (appui juridique, accompagnement social, apprentissage de la langue, sensibilisation...).

Cette Charte vise à garantir la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères, le respect des objectifs de La Cimade et la protection de l'ensemble des personnes bénévoles et salariées. En proposant un cadre collectif commun, elle entend contribuer à la cohérence des pratiques et au soutien des intervenant·e·s pouvant être confronté·e·s aux difficultés de l'engagement sur le terrain.

Cette Charte résulte d'une réflexion et d'un travail collectifs ayant associé, à différentes étapes, l'ensemble du mouvement. Au regard de l'évolution des enjeux et objectifs pour La Cimade, elle pourra faire l'objet, dans la durée, de modifications décidées par les instances nationales en lien avec le mouvement.

La Charte déontologique affirme **six grands principes** devant guider les actions auprès des personnes étrangères. **Elle est complétée par un ensemble de fiches repères**, déclinant concrètement l'application de ces principes aux situations rencontrées lors de nos activités.

Ces fiches porteront notamment (liste non exhaustive) sur :

- Les six principes de la Charte

- Les aides financières aux personnes étrangères (fiche "aides sociales" mise à jour)

- L'hébergement (groupe de travail lancé en 2019)

- Les relations avec les avocat·e·s

1. Assurer un accueil inconditionnel, basé sur un principe de non-discrimination

Dans le respect de l'article 1 des statuts de La Cimade posant le principe de la défense de la dignité et des droits de toutes les personnes, « quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions », il convient de proposer une écoute et un accueil aux personnes sollicitant La Cimade, sans distinction.

Si toutefois, dans le cadre de l'une ou l'autre des activités de La Cimade (aide juridique, apprentissage linguistique, action de sensibilisation...), l'écoute et l'accueil de la personne posent des questions éthiques susceptibles de gravement contrevenir aux valeurs de La Cimade, la décision d'accompagner ou de ne pas accompagner peut être prise collectivement au sein du groupe local, en lien avec la région.

Il peut par ailleurs arriver qu'un·e bénévole ou salarié·e ressente des difficultés à accompagner une personne du fait de son histoire personnelle, du profil de la personne accueillie ou de conditions particulières posées par cette dernière. Face à ce cas de conscience individuel, l'intervenant·e passe le relais à un·e autre bénévole ou salarié·e.

2. Assurer à toutes les personnes accompagnées une égalité de traitement

L'égalité de traitement pour toutes les personnes constitue l'un des fondements majeurs de notre intervention. Les relations interpersonnelles qui peuvent se nouer dans le cadre de l'accompagnement que propose La Cimade dans toutes ses activités ne doivent pas conduire à des traitements de faveur ou, à l'inverse, à des accompagnements de moins bonne qualité.

Lorsque des mesures particulières sont envisagées – du type accompagnement physique aux guichets d'une administration, interventions auprès d'élus·es, saisine d'autorités administratives indépendantes... –, elles doivent résulter d'une stratégie politique globale décidée collectivement et s'inscrire également au service de l'intérêt général de toutes les personnes accompagnées.

3. Concilier l'intérêt individuel et la promotion des droits

Par son action, La Cimade vise à prendre en compte l'intérêt de chacune des personnes accompagnées et à contribuer, dans le même temps, à la promotion des droits de toutes les personnes étrangères face aux enjeux de politique publique et de sensibilisation de l'opinion.

Cette promotion des droits de tous et toutes peut être remise en cause quand notamment des actions créent des inégalités de traitement (voir point 2 ci-dessus) ou ne favorisent pas la recherche de solutions globales par les pouvoirs publics. A l'inverse, l'intérêt particulier des personnes ne doit pas pâtir de stratégies d'action générale qui ne reconnaîtraient pas suffisamment la singularité des situations individuelles ou qui tendraient à les instrumentaliser.

Il est par conséquent primordial de prendre en compte ces deux enjeux – intérêt individuel et promotion des droits de tous et toutes –, de façon à ce que ni l'un ni l'autre ne soit lésé. Ce travail stratégique est permanent et doit s'inscrire dans le cadre d'une réflexion collective aux différents niveaux d'intervention Cimade concernés (groupe local, région, national).

4. Etablir des relations bienveillantes et respectueuses avec les personnes accompagnées

Le respect de la dignité et des droits des personnes accompagnées prime toute relation d'accompagnement. Chaque personne étant responsable de ses choix, La Cimade doit veiller à respecter son autonomie, en particulier ses possibilités d'information, sa liberté de jugement et de décision.

A cet effet, les bénévoles et salarié·es de La Cimade doivent être conscient·es de la dissymétrie de la relation et s'abstenir d'exprimer tout jugement sur la vie privée des personnes reçues. Il convient de créer les conditions d'un échange humain horizontal avec les personnes accompagnées et d'être attentif aux conditions matérielles de l'accueil.

Aux fins d'assurer le consentement éclairé des personnes accompagnées dans nos différentes activités, les intervenant·es de La Cimade doivent veiller à ne pas prendre de décision à leur place, implicitement ou explicitement. L'objectif est de mettre les personnes en mesure de comprendre les possibilités qui s'offrent à elles et les conséquences possibles de leurs choix.

Il est donc nécessaire de ne pas entretenir une posture de « sachant·e » face à des personnes « en attente d'une solution », mais de faire preuve de pédagogie pour s'assurer de leur compréhension et favoriser leur autonomie dans la décision comme dans la mise en oeuvre des démarches.

Enfin, les bénévoles et salarié·es de La Cimade ont pour obligation de ne pas exploiter une relation à des fins personnelles, religieuses, sectaires, politiques, ou en vue de tout autre intérêt idéologique. Aucune contrepartie d'aucune nature ne peut être sollicitée.

5. Assurer le droit à la confidentialité pour les personnes accompagnées

La confidentialité doit pouvoir être garantie dans toutes les activités. Notamment, tout dossier reste confidentiel et doit être conservé à La Cimade. Dans tous les cas de figure et quelle que soit la configuration des lieux, chacun·e doit veiller à préserver au mieux la confidentialité des entretiens et des informations collectées.

La collecte et l'archivage des données personnelles doivent être proportionnées au regard de leurs finalités. Ils ne peuvent être réalisés qu'avec le consentement des personnes, informées de ces finalités. Elles doivent avoir accès à leurs données et en disposer comme bon leur semble.

Dans tous les cas, la collecte, l'échange et la conservation des données personnelles par La Cimade doivent être conformes à la réglementation en vigueur, notamment dans le cadre du Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Les informations dont La Cimade est dépositaire ne peuvent être communiquées à des tiers qu'avec l'accord explicite des personnes accompagnées, en particulier dans le cadre d'une médiatisation.

6. Assurer des relations aux tiers conformes à la promotion des droits des personnes

Pour assurer un accompagnement de qualité, il est important de travailler en complémentarité avec les autres acteurs et actrices (travailleurs et travailleuses du milieu social, partenaires du milieu associatif, syndicats, avocat·e·s...), en veillant à ne pas faire à leur place quand ils et elles sont plus légitimes, mieux outillé·e·s ou mieux positionné·e·s.

De même, concernant les actions en justice, l'orientation vers un·e avocat·e est préconisée car La Cimade, malgré son expérience et son expertise juridique, n'est pas une organisation professionnelle du droit.

Les bénévoles et salarié·e·s de La Cimade n'ont ni à se substituer aux autres acteurs et actrices, ni à répondre à leurs exigences, mais peuvent jouer un rôle d'intermédiaires entre ces professionnel·le·s et les personnes accompagnées, afin de faciliter la compréhension et la transmission des éléments relatifs aux situations.

Les relations de La Cimade avec les pouvoirs publics doivent tendre vers l'instauration d'un rapport de force à même d'obliger l'Etat, les collectivités territoriales ou les administrations à prendre leurs responsabilités pour mettre en place des solutions pérennes et applicables à toutes les personnes.

Face à ces carences, nos actions décidées collectivement à l'échelle locale, régionale ou nationale ne peuvent se limiter à tenter de résoudre, pour les personnes qui nous sollicitent, les difficultés vécues.

Elles doivent également dénoncer ces carences, par des moyens qui peuvent être multiples (médiatisation, interpellation des décideurs, contentieux, etc.).

Pour une meilleure application de la charte, offrir aux personnes reçues un engagement bénévole adapté

La régularité de l'engagement. La régularité de la participation à une ou plusieurs activités est nécessaire. La fréquence et les modalités, adaptées à la nature de l'activité, sont fixées par La Cimade du niveau local au niveau national. En s'engageant la personne bénévole accepte de s'y conformer.

Agir collectivement au nom de l'association. L'activité bénévole n'est pas une activité solitaire. Elle s'exerce dans un cadre collectif et chacun·e intervient au nom de La Cimade. Les personnes bénévoles s'engagent dans un travail en équipe qui nécessite la collaboration avec l'ensemble des autres bénévoles et salarié·e·s de l'association. Lorsque des temps collectifs sont proposés

(échanges de pratiques, débriefing, réunions d'équipes...), les personnes bénévoles s'engagent à y participer régulièrement.

Se former régulièrement. Lorsque des compétences sont nécessaires pour mener les actions, l'exercice du bénévolat implique une ou plusieurs formations et une mise à jour des connaissances.

Les activités menées par La Cimade impliquent généralement des formations permettant la mise à jour des connaissances et favorisant l'harmonisation des pratiques de toutes et tous. Les bénévoles s'engagent à se former régulièrement et à répondre aux propositions de formation gratuites qui leur sont faites du niveau local au niveau national. Ils ont à disposition une documentation régulièrement mise à jour.

Participer à la vie associative. Rejoindre La Cimade signifie devenir partie prenante d'un mouvement collectif. On n'agit pas seul.e mais on participe à une démarche commune, en cohérence avec les buts de La Cimade définis notamment dans l'article 1 de ses statuts. Les bénévoles sont invités à s'intéresser aux espaces collectifs de l'association aux niveaux local, régional et national, prévus pour échanger et déterminer ensemble les orientations politiques des actions à mettre en œuvre. Chaque bénévole, par ses actes, engage l'ensemble de l'association.

L'organisation de La Cimade, brève présentation

Guillaume MARSALLON

Délégué national en région Centre-Ouest

L'organisation interne de La Cimade prend en compte le fait que La Cimade est une seule et même association. Elle s'évertue donc à trouver les cadres où les paroles des cimadien-ne-s des groupes locaux peuvent s'exprimer. La Cimade est constituée selon plusieurs échelons dont chacun possède ses instances pour exprimer la parole des bénévoles et transmettre les éléments élaborés nationalement de manière fluide. **La Cimade c'est :**

1 Conseil National

12 Conseils régionaux

90 groupes locaux

2 300 bénévoles

33 salarié·e·s régionaux (DNR, CPR) – 130 salarié·e·s au total

Les instances statutaires élues :

Le Conseil national est le lieu où les décisions engageant l'ensemble du mouvement sont prises, c'est aussi l'instance décisionnaire en dernier ressort si une question importante engageant l'association se pose localement ou nationalement. Il est composé de membres élus pour 2 ans au sein de **l'Assemblée Générale Nationale** (dont des bénévoles de chaque région élus lors des assemblées générales régionales). Il est à noter que pour l'instant le conseil régional n'a pu identifier de représentant·e pour la région Centre-Ouest. **Elections en 2017 (17 juin).**

Le Conseil régional est là pour être l'interlocuteur privilégié des groupes locaux et des instances nationales. Statutaire, il est élu pour 2 ans lors de **l'Assemblée générale régionale** par les bénévoles de la région. Il regroupe en Centre-Ouest 15 personnes issues de l'ensemble des groupes de la région Centre-Ouest. De ce Conseil est issu le bureau régional. Organe délibérant, il a pour objectif de définir les priorités régionales, être l'interlocuteur des groupes locaux et les représente. Il a pour but d'impulser en lien avec les groupes et le délégué régional des actions de dimension régionale en lien avec le niveau national. **Elections en 2017 (13 et 14 mai, Orléans)**

Les salarié·e·s en région de La Cimade

Le délégué national en région salarié (DNR), membre du Conseil régional mais ne disposant pas du droit de vote, il travaille en lien étroit avec les conseillers et conseillères élues de la région dans la conception et la mise en œuvre de ses actions. Il vient également en appui aux groupes. Les salariés en région sont sous la responsabilité du **Pole Vie Associative**.

Les pôles nationaux thématiques :

Ils ont pour fonction de contribuer à l'élaboration des positions de La Cimade (proposées au Conseil national) mais sont également un lieu d'expertise (juridique mais pas uniquement). Il y a des salariés responsables par thèmes dans chaque pôle.

Les pôles et leurs responsables seront animateurs d'espaces de travail nationaux auxquels les membres des régions seront invités à participer et le cas échéant interviendront également dans les travaux des régions. Les instances régionales auront un rôle important comme interlocutrices des pôles thématiques, notamment dans la participation aux groupes de travail ou journées nationales thématiques. L'invitation des pôles aux travaux régionaux sera aussi à développer. Il s'agit d'un nouveau fonctionnement (2017) qu'il convient de préciser dans l'organisation des liens national/régional/local. Deux salariés coordonnent les pôles thématiques entre eux.

3 pôles nationaux thématiques :

Droits et protections : Entrée / droit de séjour / droit d'asile / victimes de violences / droit sociaux

Enfermement / éloignement : Rétention / mesure d'expulsion / prison

Solidarités internationales / Europe

Les services centraux :

Services comptabilité, communication-don-sensibilisation, ressources humaines, ils sont là pour permettre à notre association de fonctionner au mieux en lien avec les régions. Ils assurent aussi l'ensemble des tâches liées à la collecte de dons, la comptabilité générale de l'association et les nécessités liés à la présence de salariés nationalement comme régionalement.

Le thème de la sensibilisation et ses deux salariés donne lieu à un travail sur le fond et la forme en lien avec les régions tout comme les pôles thématiques.

3 Services centraux : Don/communication/sensibilisation - Ressources humaines - Comptabilité/informatique

Présence en centres de rétention :

La Cimade est présente dans les Centres de rétention afin de réaliser un accès aux droits des personnes enfermées (recours contre le placement, contre les mesures d'éloignement, liens avec avocats, etc...). Notre présence est assurée par des salariés de La Cimade et dans quelques lieux une présence bénévoles ponctuelle. Initialement présent dans l'ensemble des centres, nous sommes aujourd'hui dans les centres d'Hendaye, Bordeaux, Toulouse, Rennes, Cayenne, Mesnils Amelot, la Guadeloupe et la Réunion. Notre présence dans les centres de rétention est un débat interne depuis notre entrée et se poursuit notamment lors des Assemblées Générales Nationales.

Les centres d'hébergement de Massy et Béziers :

La Cimade gère deux centres d'hébergement. Un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) à Massy pour personnes reconnues réfugiées, et un Centre d'Accueil des demandeurs d'Asile (CADA) à Béziers. Lieux anciens de La Cimade (depuis 1960 pour Massy, 2001 pour Béziers), notre association n'a pas développé ce type d'activité à plus grande échelle.

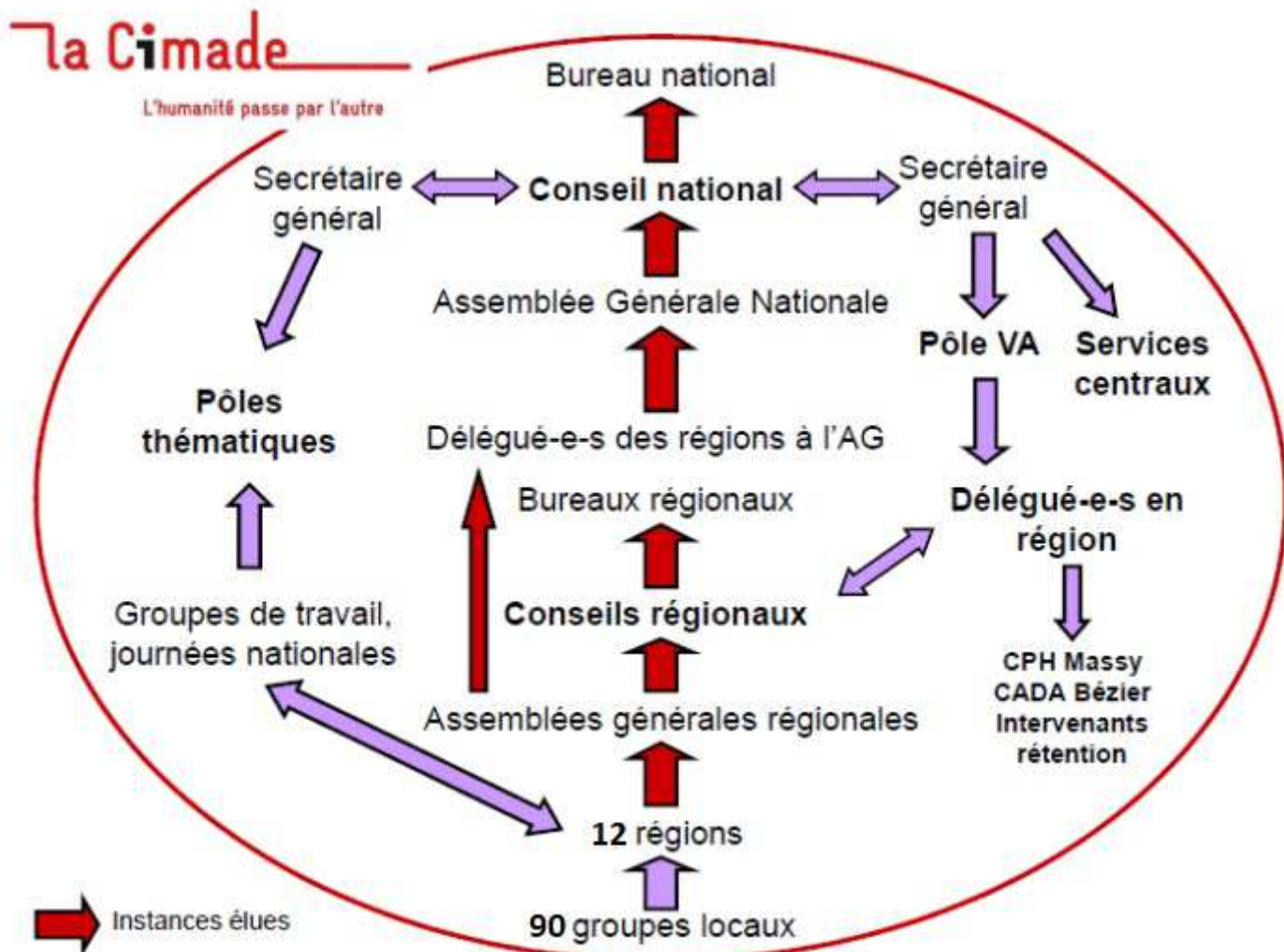
Impacts et sens de notre organisation :

La Cimade est constituée sous forme d'une seule entité juridique donc d'une seule association. La parole et les écrits nationaux engagent donc l'ensemble des groupes tout comme la parole d'un groupe engage toute l'association.

Disposer de ce pouvoir d'engagement de La Cimade dans son ensemble est une chance mais aussi une responsabilité qui incombe à chaque cimadien-ne. Les instances sont là pour rendre cohérent l'ensemble de l'association. **Année électorale, 2017 sera l'occasion de voter pour les instances régionales et nationales.**

Cette organisation est également pensée pour permettre un travail collectif et un enrichissement mutuel entre les instances, les pôles, les régions et les groupes locaux. Il est nécessaire d'investir ces espaces qui font la force d'une association nationale représentée sur tous le territoire.

Cette organisation a également des impacts administratifs et comptables. Organisation financièrement solidaire, nous disposons d'un compte unique constitué de sous comptes qui assurent à La Cimade une solidité tout en permettant une autonomie locale dans la gestion quotidienne des actions. A l'instar de la parole cimadienne, les entrées et sorties financières engagent donc l'ensemble de notre mouvement.



Il est bon de connaître notre organisation interne et notamment du fait que La Cimade soit une entité unique et non une fédération d'associations locales.

L'existence de cette organisation intégrée et qui tente de faire travailler et réfléchir ses différents niveaux ensemble est une richesse qui donne à La Cimade, tant localement que nationalement, une force lorsqu'elle agit et prend la parole.

C'est aussi un défi d'essayer de trouver les moyens pour faire circuler l'information, permettre les retours du local pour enrichir la réflexion collective comme faire bénéficier les groupes de l'ensemble des travaux portés par La Cimade.

Etre adhérent·e à La Cimade, c'est être adhérent·e à l'ensemble de cette structure locale, régionale, nationale, niveaux qui ne peuvent se comprendre les uns sans les autres.

L'échelon régional est important pour permettre ce travail commun dans une association vaste, qui tente de trouver les meilleurs moyens pour être dynamique collectivement, et en premier lieu en interne.

Il est donc nécessaire que ce niveau soit investi via les instances et plus largement les moments communs régionaux (assemblée générale régionale, groupes thématiques, conseil régional...) ou nationaux (Session Nationale, groupes de travail des pôles et journées de travail nationale, conseil national, etc...).

JOURNÉE RÉGIONALE CENTRE-OUEST

« S'engager à La Cimade »

Compte-rendu

Présent-e-s :

Guy (La Rochelle)	Nathalie (Orléans)	Michèle (Blois)
Annik (Poitiers)	Myriam (Deux Sèvres)	Jocelyne (Poitiers)
Sylvette (Poitiers)	Martine (Poitiers)	Marie Odile (Deux Sèvres)
Claire (Orléans)	Alain (Orléans)	Coline (Poitiers)
Françoise (Poitiers)	Julie (La Rochelle)	Christine (Poitiers)
Thérèse-Marie (Poitiers)	Anaëlle (Orléans)	Jean François (Orléans)
Jean Roch (Orléans)	Catherine (Tours)	Christine (Blois)
Virginie (Orléans)	Hélène (Poitiers)	Geneviève (Deux Sèvres)
Jean Roger (Tours)	Solange (Orléans)	Anaïs (Tours)
Michel (La Rochelle)	Roland (Tours)	Monique (Tours)
Brigitte (Poitiers)	Richard (Poitiers)	Mélanie (Poitiers)
Yveline (Blois)	Amélie (Poitiers)	Marie Claude (Tours)
Anne Sophie (Poitiers)	Geneviève (Paris)	Charlotte (Paris)
Guillaume (DNR)		

Introduction de la journée

Anne-Sophie ASTRUP, Présidente régionale Cimade Centre-Ouest

Cette journée semble avoir rassemblé beaucoup de monde de la région ce qui est en soi une réussite, notamment une majorité de (plus ou moins) nouveaux et nouvelles que l'on ne connaît pas ou peu, particulièrement au niveau régional.

C'était l'objectif de cette journée que de proposer un temps au niveau de la région, d'échanger ensemble sur notre association et notre engagement commun, donc de mieux se connaître en tant que cimadiens.

Programme

Intervention de Geneviève JACQUES, Présidente de La Cimade

Organisation de La Cimade : brève présentation

Repas convivial

Ateliers : Positions de La Cimade et des cimadiens avec les personnes accueillies

Positions de La Cimade et des cimadiens vis-à-vis des institutions

L'organisation locale des groupes

Qu'est-ce que s'engager à La Cimade auprès des personnes étrangères ?

Intervention de Geneviève JACQUES

Présidente de La Cimade

Un contexte marqué par la montée des extrémismes, populismes et fermeture sur soi. La France et l'Europe doivent s'assumer comme terre d'immigration et prendre acte que la mobilité humaine ne s'arrêtera pas.

Ressorts et permanences d'un engagement de La Cimade et à La Cimade :

Agir dans la cité, militance au sein d'un mouvement
Engagement personnel ET collectif pour faire changer les choses
Refus de la résignation, de l'indifférence, de l'apathie

Une histoire et des fils rouges :

Agir auprès des « indésirables » tout au long de la seconde moitié du XXe siècle.

Être « *au côté de* » non « *par-dessus* » avec une priorité aux relations d'égalité et non de charité afin que les personnes retrouvent leur dignité par l'échange.

Défendre la dignité des personnes et promouvoir les droits fondamentaux via une défense individuelle ET collective des personnes étrangères en France et au-delà.

Résister aux injustices notamment dans ses expressions légales et politiques avec comme objet de réflexion initial et permanent les tensions entre ce qui est légal et ce qui est légitime... Résistance au nom de valeurs et en utilisant les moyens disponibles (accès aux droits, cours de français langue étrangère, expression publique...)

Témoigner c'est-à-dire trouver un langage qui fait sens devant le public et les politiques : Livres « Les clandestins de Dieu » ou « Chroniques de rétention », manifeste « valeur ajoutée », communiqués de presse...

Être une force de proposition pour provoquer le changement : le plaidoyer

Une association nationale

La Cimade n'est pas une fédération, mais une seule entité.

L'obligation de réfléchir ensemble, d'analyser, de comprendre, de concevoir des actions et des positions communes. Ce n'est pas un luxe de réfléchir collectivement pour savoir où l'on va et ce que l'on fait ensemble.

Tenir une parole publique légitimée par une histoire, des valeurs, une expertise et un sérieux via le travail de terrain partout en France

Une association libre avec une parole ancienne et souvent irritante qui a une force car présente sur tout le territoire français et au-delà. L'envergure nationale et la part de dons dans le financement permettent cette liberté de parole.

L'exigence de la qualité qui est reconnue nationalement et localement, associée à une parole libre, responsable et collective.

L'engagement à rendre vivant le mouvement Cimade

En apportant ce que l'on a et ce que l'on est dans une association nationale qui a des fondements forts et anciens.

Penser les actions dans une dimension collective tant dans l'aide aux personnes que dans la conception des actions et paroles qui doivent être conçues collectivement.

Réfléchir ensemble est une obligation, avant, pendant et après le « faire »

Un fonctionnement qui essaie de rendre ces engagements possibles

Un réseau bénévole national que La Cimade a fait le choix de développer largement depuis 20 ans (1000 adhérents en 2006, 2500 en 2015) choisissant ainsi de donner une place essentielle au mouvement bénévole.

Règles démocratiques internes qui doivent permettre à tout bénévole cimadien d'émettre ses idées mais de manière organisée et collective (via les groupes, régions, instances...)

Les instances (régionales, nationales) sont là pour faire vivre le mouvement dans sa globalité en permettant de créer des positions réfléchies globalement et nourries des réalités vécues localement, puis de diffuser ces positions et valeurs largement.

Pour organiser le mouvement et les faire vivre, les instances et autres lieux de réflexion collectifs doivent être pleinement investis par l'ensemble du mouvement à tous niveaux.

Questions

Que veut dire « Cimade » ?

A la genèse cela voulait dire « Comité Inter Mouvements d'Aide aux Déplacés et Evacués ». Inter Mouvements vient du fait que l'organisation Cimade est née de la réunion d'énergies issues de mouvements de jeunesse protestants. Il est à noter qu'aujourd'hui La Cimade est devenue un nom propre sans que l'on explicite. « La » vient du fait que les fondateurs étaient des fondatrices et que, déjà, les femmes étaient plus représentées dans l'association.

Relations avec le protestantisme :

Un très grand nombre de groupes sont hébergés par les paroisses, cela peut poser des questions aux nouveaux et nouvelles sur les liens qui existent entre La Cimade et le protestantisme. La Cimade est une organisation laïque qui n'est pas et n'a pas été sous responsabilité des églises et donc n'est pas une organisation confessionnelle. Cette possibilité a été évoquée à partir de la fin de la guerre et a fait l'objet d'un débat interne. Les fondateurs parmi lesquels Madeleine Barrot, Suzanne de Diétrich, Marc Boegner ont tranché et fait de La Cimade une organisation indépendante des églises.

Cela dit, la naissance et les valeurs de La Cimade sont nées de fondements issus d'une réflexion protestante et d'une interprétation libératrice des évangiles (qui ont donné les « thèses de Pomeyrol » notamment). Mais La Cimade a fait le choix dès le début d'être très ouverte (œcuménique), laïque et indépendante. Aujourd'hui, les échanges sont importants avec la Fédération Protestante, l'Entraide protestante tout en ne faisant pas partie intégrante de l'organisation des Eglises.

L'histoire de La Cimade, ses débats internes et ses fondements éthiques doivent être assumés et peuvent aider à poursuivre la réflexion au regard des défis d'aujourd'hui.

La « diversité » à La Cimade :

Il est fait remarquer que La Cimade, notamment dans ses équipes bénévoles, est peu représentative de la société dans sa diversité. C'est effectivement une question qu'il est nécessaire de prendre en compte pour s'évertuer à être toujours plus ouvert et représentatif de la société.

ATELIERS

Il y a eu 3 groupes de travail qui chacun ont fait 2 ateliers sur 3. Difficile de transcrire tout ce qui a pu se dire. Il s'agit d'un résumé des grands points évoqués en plénière et plus ou moins développés en ateliers. Il s'agit surtout d'un début d'échange et de réflexion, de questions qui se posent et d'éléments pour discuter.... Discussions à poursuivre dans chacun des groupes, en région et nationalement.

Position de La Cimade et des cimadiens vis-à-vis des personnes accueillies

L'accueil inconditionnel comme fondement de l'action de La Cimade. On ne sélectionne pas les personnes qui devraient être aidées et celles qui ne le devraient pas.

Les « risques » inhérents à nos actions d'accès aux droits : être considéré comme un guichet institutionnel de plus dans le long parcours des personnes, infantiliser et mettre sous tutelle, être dans une pure démarche de compassion ou de charité qui peut contribuer à créer/perpétuer une inégalité entre la personne et nous, et dans tous les cas empêcher l'émergence de cette égalité.

Se présenter est capital pour engager la relation et n'est pas si simple que ça : association, bénévole, ce que l'on fait et ce que l'on ne fait pas. La question de l'hébergement se pose régulièrement. Aujourd'hui La Cimade ne peut pas répondre à toutes les demandes sur tous les thèmes. Les orientations sont souvent difficiles on le sait, mais c'est notre seul levier.

S'efforcer de ne pas être un énième guichet... La manière dont on crée la discussion avec les personnes est essentielle pour marquer notre différence (par ex. essayer ne pas mener un interrogatoire de questions administratives, voir même éviter de noter toutes les informations, se positionner à côté de la personne et non en face...)

Notre action « d'accès aux papiers » est délicate : on a des conseils et des connaissances, mais on n'aura pas toutes les réponses. Pour cela, il faut déjà être très au clair avec nous-mêmes avec ce que l'on est (ou pas) et ce que l'on fait (ou pas) afin de l'expliquer au mieux aux personnes.

Comment dire ce qui est (dans un contexte de droits de + en + inaccessibles) aux personnes ? Laisser un espoir d'une résolution rapide ? On peut avoir besoin de dire que les choses sont possibles sans pour autant y croire, il est dur humainement de dire « non, ce n'est pas possible » ou « il faut attendre » très – trop – souvent. Laisser une porte ouverte à l'échange, mais laquelle ? A réfléchir...

La question des aides financières octroyées par La Cimade. La Cimade a fait le choix de ne pas se doter de ce moyen comme levier d'action. Cela se fait à la marge et très ponctuellement au niveau local, mais ce n'est pas un mode d'action Cimade en tant que tel. De plus, cela pose des questions sur la manière dont on peut faire ce type d'aide sans créer des inégalités de fait et devenir des arbitres de ceux qui peuvent en bénéficier ou pas (dans une optique d'accueil, qui lui est inconditionnel).

La question des locaux est aussi importante. Agir dans de bonnes conditions matérielles induit la mise en place de relations détendues (lieu d'attente agréable et conviviale, possibilité de discuter dans un cadre qui ne ressemble pas à un bureau de Préfecture ou d'assistante sociale...). Des réalités différentes d'un groupe à l'autre sur ce point mais dans tous les cas des moyens limités.

Des actions peuvent engager une dynamique autre que celle liée à l'accès aux droits : cours de Français Langue Etrangère, sensibilisation... Ces cadres peuvent permettre d'échanger avec les personnes hors des questions de « papiers ». L'accès aux droits n'est pas forcément et n'a pas toujours été la principale action Cimade. Il existe des expériences locales réussies à La Cimade.

Mais, il faut avoir le souci de lier les actions Cimade entre elles pour éviter d'avoir plusieurs Cimade dans une Cimade... Plus que de faire cohabiter ces modes d'action, il faut s'efforcer de les lier en trouvant la cohérence. La vie associative locale, régionale et nationale le permet.

Position de La Cimade et des cimadiens vis-à-vis des institutions

Les rapports avec les institutions sont + ou - bons selon l'institution...

Il n'y a pas de devoir d'avoir d'excellentes relations avec les institutions dont on dénonce les pratiques par ailleurs... Il nous faut assumer une tension inhérente à nos actions, nos objectifs, nos positions et notre parole publique. Cela dit, rompre tous contacts n'est pas le meilleur moyen de faire progresser nos revendications... Garder des contacts oui, mais assumer et être solide sur nos positions aussi. Faire attention aussi à ne pas être instrumentalisé dans nos actions d'accès aux droits. Éviter les postures stériles comme les compromissions de nos valeurs... Pas toujours facile...

Les positionnements peuvent être difficiles à tenir au quotidien entre accompagnement individuel et parole publique militante... Nous devons régulièrement faire avec ces contraintes, entre intérêt immédiat, positions collectives de long terme et valeurs fondées hier comme aujourd'hui...

L'indépendance et la liberté de parole sont au cœur de La Cimade. Le sérieux des actions de terrain et l'expertise portée par La Cimade sont une force qui peut permettre d'être audible.

La question du traitement « au cas par cas » avec les Préfectures dans une relation avec les cimadiens a été abordée. Les situations des personnes sont nécessairement individuelles, mais systématiser les rencontres pour « faire passer un dossier » nous met dans une situation où l'on n'a pas intérêt à contrarier les autorités car nous serons demain à nouveau dans la position de leur demander « une faveur ». Rappel que nous agissons pour toutes les personnes, celles que nous voyons et celles que nous ne voyons pas...

Privilégier ce que porte La Cimade : des avancées pour tous. C'est une tension continue à gérer et réfléchir collectivement. Pistes : Elaborer des stratégies d'actions collectives (juridiques, politiques...)

Besoin de positions nationales qui peuvent aider l'ensemble du mouvement à savoir ce qui peut être porté au nom de La Cimade au-delà des réflexions locales et individuelles. Donner des éléments de réflexion utiles. Parfois certains « vides » de positions peuvent être une difficulté.

Besoin de prendre en compte la compréhension de nos positions par les acteurs extérieurs afin de les traduire, les expliquer et les porter au mieux.

Vis-à-vis des travailleurs sociaux : Ce sont eux qui ont le rôle d'accompagnement de droit commun. L'accès au droit commun est l'un des objectifs essentiels de nos actions, même si on sait que le droit commun ne fonctionne pas toujours et n'est pas parfait...

Entretenir les échanges avec les travailleurs sociaux, mais faire attention de ne pas faire à la place des missions de droits communs. Difficile de dire non aux demandes redirigées (risque de participer au ping-pong institutionnel), mais nécessité de ne pas systématiquement remplacer les travailleurs sociaux. Pistes évoquées : s'évertuer à proposer des temps collectifs avec les travailleurs sociaux pour leur donner des outils ? Besoin de travail national sur le thème et de lignes de positions communes...

Les modalités d'organisation des groupes locaux

La Cimade est une organisation qui est peu verticale, plutôt horizontale. Mais ce n'est pas non plus une fédération de groupes locaux. Une seule entité : La Cimade.

Besoin de cohérence, donc de discussions collectives et de positionnements communs au mouvement. Ces positionnements doivent être discutés collectivement, adaptés aux situations locales, mais doivent entrer en cohérence avec le « tronc commun » des positions Cimade (fruit d'une histoire, mais aussi qui se construit en permanence via les instances dont s'est dotée La Cimade, instances à investir.)

Dans les groupes de la région, on constate qu'il y a majoritairement une structuration sans fonctions hiérarchiques définies et notamment la fonction de Président n'existe pas dans la majorité des groupes. Seule la fonction de trésorier est obligatoire du fait des activités spécifiques à réaliser. Des coordinateurs d'activités peuvent être une modalité d'organisation.

La question de la responsabilisation des nouveaux et nouvelles tant localement que régionalement est fréquente. Rappel qu'il n'y a pas besoin d'être à La Cimade depuis 10 ou 20 ans pour s'investir dans les actions ou dans les instances (locales, régionales, nationales).

Quel pourrait être un groupe local idéal ? Pas de réponse évidente... Sans doute serait-il très démocratique avec une vie collective dense et des actions dynamiques où chacun pourrait s'investir dans un sens décidé collectivement et à la hauteur de ce qu'il peut... C'est un travail à remettre sur l'ouvrage en permanence...

Comment faire participer les adhérents associés ? Quelle place au côté des adhérents bénévoles ? Et au sein de La Cimade en général ? A travailler à tous niveaux...

Appartenir à une organisation nationale permet non seulement d'être au cœur d'une réflexion collective de grande ampleur, mais est aussi une sorte de « filet de sécurité » qui donne la possibilité de développer des initiatives locales sans avoir peur de faire vaciller l'ensemble de l'association.

La Cimade, son histoire, ses positions, son image sont des responsabilités individuelles de chaque cimadien qui s'insère dans une organisation collective. S'efforcer de rendre cohérents les positionnements Cimade locaux, régionaux et nationaux est essentiel.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE :

Dynamisme, créativité et courage !

Ne pas réduire nos ambitions !

JOURNÉE RÉGIONALE CENTRE-OUEST

« La Cimade, actrice politique de changement »

Compte-rendu

Présent·e·s :

Claire (Orléans)
Marie (Poitiers)
Delphine (Poitiers)
Sophie (Tours)
Solange (Orléans)
Michèle (Blois)
Geneviève (Paris)
Danièle (Poitiers)
Paco (Poitiers)
Nathalie (Orléans)
Yveline (Blois)
Isabelle (Poitiers)
Claude (Eymoutiers)
Jean Claude (Poitiers)

Thérèse Marie (Poitiers)
Christine (Blois)
Violette (Poitiers)
Eva (Paris)
Anne Sophie (Poitiers)
Alice M. (Poitiers)
Schéhérazade (Tours)
Corinne (Tours)
Gérard (Blois)
Annik (Poitiers)
Tugdual (Poitiers)
Valérie (Tours)
Anaëlle (Orléans)
Yveline (Poitiers)

Annik (Niort)
Georges (Blois)
Martine (Poitiers)
Ghadir (Tours)
Alice D. (Poitiers)
Jean Roch (Orléans)
Michèle (Poitiers)
Dominique (Eymoutiers)
Jocelyne (Poitiers)
Janira (Tours)
Jean Louis (Poitiers)
Pauline (Tours)
Philippe (Orléans)
Guillaume (DNR)

Rochelais-e-s excusé-e-s pour cause de tempête

Introduction de la journée

Anne-Sophie ASTRUP, Présidente de la région Centre-Ouest

C'est la seconde journée de ce type que le Conseil régional Centre-Ouest a souhaité organiser. Il s'avère qu'elle est tout aussi fréquentée que la journée de 2016, c'est donc un succès en soi. **L'objet de la journée est de réfléchir collectivement sur « Qui est La Cimade ? » et également de se connaître entre bénévoles, au-delà des groupes locaux**, la somme de ces groupes étant La Cimade. Les réunions de ce type ont une importance particulière pour créer des relations entre nous et « faire Cimade ».

2017 est une année électorale pour La Cimade (également). Ainsi il va y avoir des élections aux niveaux régional et national. Ainsi, le Conseil régional va être renouvelé lors de **l'Assemblée Générale régionale des 13 et 14 mai prochains à Orléans**. Il est important de prendre part à ce moment régional puisqu'il détermine qui va composer le **Conseil régional puis le bureau régional**. Cette instance est essentielle et doit être composée de bénévoles de la région, si possible de l'ensemble des groupes afin que le Conseil engage des actions dynamiques et qui puissent intéresser les groupes.

De même, l'Assemblée générale régionale élira des bénévoles qui seront membres électeurs de **l'Assemblée générale nationale du 17 juin 2017**. Cette assemblée générale nationale élira le Conseil National, instance représentative statutaire de notre association (nota bene : il n'y a pas de bénévole de la région Centre-Ouest élu au Conseil national, avis aux candidat-e-s).

Intervention de Geneviève JACQUES

Présidente de La Cimade

Ce compte rendu est complété par le texte « Une Histoire et des fils rouges »

Histoire de La Cimade qui continue à s'écrire. cf. document « Une histoire et des fils rouges » + texte à venir en vue de l'Assemblée Générale 2017 « Les fondamentaux de La Cimade » (des racines vivantes, association ouverte et laïque, une action avec les sans-papiers, une association basée sur la solidarité et non sur la charité... etc....)

Engagement individuel et collectif : des motivations et des convictions qui peuvent être différentes mais dans un collectif qui se veut cohérent.

S'engager à La Cimade n'est pas neutre : volonté d'agir concrètement qui s'inscrit dans un combat plus large : lutte contre le racisme, la xénophobie, le rejet de l'autre...

Pas que des enjeux humanitaires ou juridiques mais surtout éthiques et politiques (en France, en Europe, dans le monde). Une prise de conscience avec un regard et une parole publique.

Derrière les questions migratoires il y a des choix de société : une société ouverte ou fermée, solidaire ou solitaire... Quand on dit ça, on entre de fait dans le champ politique. Les événements qui ont vu naître La Cimade nous apprennent beaucoup et nous aiguillent.

Dietrich BONHOEFFER (1942) : « Cela reste une expérience d'une incomparable valeur, que nous ayons appris à voir les grands événements de l'histoire du monde à partir d'en bas, de la perspective des exclus, des suspects, des maltraités, des sans pouvoirs, des opprimés et des bafoués. »

Défendre la dignité des personnes, constituer une vision globale au-delà de l'accueil en tant que tel bien que cet accueil concret nourrisse notre parole et notre réflexion.

L'accueil inconditionnel est l'expression de cet engagement « on épuise jamais ses droits fondamentaux d'être humain ».

Une exigence éthique avec la dénonciation de ce qui méprise la dignité humaine et donc la tension entre ce qui est légal et ce qui est légitime. Bien que l'Histoire ne se répète jamais parfaitement, les positions de La Cimade pendant la seconde guerre mondiale nous orientent dans ce brouillard... (1939 création et entrée dans les camps, 1942 entrée dans la résistance, 1945 accès aux droits pour les prisonniers d'après-guerre...)

Une exigence de réflexion collective dynamique et cohérente. Les positions qui émergent engagent toute La Cimade et les cimadiens car La Cimade n'est pas une fédération mais un ensemble composé 85 groupes locaux en métropole et Outre-Mer, de plus de 2000 bénévoles et salariés, tous militants.

La Cimade a su garder sa liberté de parole et d'action du fait qu'elle n'est pas totalement dépendante de financements publics, d'où l'importance de développer des dons privés

Il y a des adaptations nécessaires aux contextes, mais il y a des principes qu'il faut garder en tête y compris au cœur de l'action :

L'initiative et la créativité doivent être possibles.

Réflexion critique et collective

Partenariats et alliances

Rôle de vigilance et le cas échéant de dénonciation

Positions publiques exigeantes et responsables

Rôle de dialogue (y compris avec institutions) et de propositions

Un positionnement sur la crête vis à vis des pouvoirs publics, entre vigilance/dénonciation et dialogue/ propositions qui peut engendrer des tensions internes, des tensions avec les partenaires, avec les institutions... Ces tensions sont à réfléchir et à assumer de façon collective et responsable en gardant le fil rouge de la défense de la dignité et des droits fondamentaux des personnes étrangères

Sensibiliser l'opinion publique en utilisant un langage de sens, cohérent, ni racoleur, ni moralisateur. Rendre contagieuses les valeurs portées...

Penser une politique d'hospitalité, un document créé en 2012 mettant notamment en avant :

Un droit à la mobilité pour tous

Un devoir d'hospitalité : reconnaissance de toutes personnes migrantes comme sujets de droits.

Respect des différents motifs de migrations

Refus de la banalisation de l'enfermement administratif des étrangers

Construction d'un « bien vivre ensemble » via la lutte contre les inégalités, les discriminations et la ségrégation (des personnes étrangères mais aussi au-delà).

Décrypter l'actualité qui peut faire naître de « nouveaux monstres ». Notre ancienneté et notre histoire peuvent nous aider à être vigilants sur les risques du pire, et à trouver les formes de résistance pour aujourd'hui en réfléchissant collectivement sur les évolutions en cours. Des incertitudes mais pas de fatalité.

Des questions permanentes :

Comment identifier les lieux et les formes de résistances ?

Comment inscrire notre action de résistance dans des mobilisations plus larges ?

Quels leviers ? Jusqu'où aller ? Avec qui ? Pour faire changer quoi ?

Des propositions basées sur le « pour » et pas uniquement sur le « contre » ?

Conclusion

Ces questions doivent irriguer notre quotidien. Elles ne sont pas nouvelles à La Cimade, et des réflexions ont déjà eu lieu, on ne part pas de rien pour aborder l'actualité.

C'est ambitieux, mais pour autant pas irréaliste... Notre quotidien et notre histoire nous donne des éléments de réponse qu'il faut régulièrement réinterroger et réfléchir collectivement pour en faire un corpus de propositions cohérent.

Humilité : nous sommes certes de dimension nationale et reconnus, mais nous ne sommes pas très gros par rapport à d'autres et surtout par rapport à l'ampleur de la tâche...

Fierté : collective d'être dans une association qui a des tiraillements permanents mais une histoire et une actualité qui nous permet de parler légitimement.

Responsabilité et ambition : la nature de nos actions de terrain nous rend responsable, le contenu de notre parole nous rend ambitieux... A mêler...

Gravité des enjeux : par notre connaissance des réalités vécues et notre parole, on peut susciter la déprime ambiante OU être un ressort pour les autres et pour nous même... C'est la seconde option qui est à développer... Mais pas toujours évident bien sûr...

Informé via des voies « classiques » mais aussi ne pas négliger les nouvelles sources d'information et de communication que sont les réseaux sociaux et plus largement internet (dont le site Cimade).

Actions locales, mais pas uniquement. Notre force est de trouver un sens collectif aux réalités locales via la vie associative que La Cimade dans sa globalité essaie de rendre dynamique.

Donner vie et sens pour une société plus juste et humaine... Contribuer à concevoir des positions et des actions qui donnent une réelle place aux personnes étrangères...

Questions

Comment gérer « résistance » et « radicalité » ?

Il peut y avoir une différence entre posture radicale et position radicale. La résistance peut revêtir ces deux composantes, en les dissociant parfois.

Nos positions peuvent être considérées comme radicales car contestant l'ordre établi autour de la politique migratoire telle qu'elle est. Mais nos postures peuvent ne pas être dans une radicalité. C'est une difficulté et une ligne difficile à tenir. La défense de la dignité des personnes, globalement, est également un aiguillon qui permet de penser ces contradictions inhérentes à nos actions, à notre parole, aux moyens dont on porte cette parole.

Nous faisons l'expérience concrète et quotidienne de ce tiraillement dans le cadre de notre activité d'accès aux droits. L'accompagnement des personnes nous fait contester le contexte (notamment légal) tout en « jonglant » avec celui-ci... Cette réalité alimente nos questionnements et nous permet de poursuivre une réflexion la plus complète possible.

Le délit de solidarité est une actualité qui nous repose cette question essentielle : quelle tension entre ce qui est légal et ce qui est légitime ? C'est une question fondamentale et constitutive de La Cimade. Cette interrogation ne peut pas être tranchée définitivement, mais doit être mise en réflexion permanente, regarder par rapport au contexte du moment et dans un temps long.

Comment ne pas être totalement dans le « contre » lorsque l'on se confronte aux permanences ?

Nous sommes une association qui « fait » auprès des personnes. C'est une force, mais cela peut nous contraindre dans nos paroles ou dans leurs modalités. Les personnes que nous rencontrons sont face à l'administration dans une position qui n'est pas la nôtre, puisque demandeuses et « dans la main » de l'administration, de sa décision.

Cette position nous place de fait dans une démarche qui ne peut être systématiquement contre mais nous oblige dans les faits à composer avec ce qui est, tout en le contestant par ailleurs...

La « défense des droits » peut alimenter une parole teintée de négativité par nature. Ne pas oublier la « promotion des droits » dans notre parole et nos actions pour un « aller vers » plus positif. Même si cela semble aujourd'hui anachronique, il est nécessaire de le penser pour ne pas désespérer.

Etre et agir à La Cimade en ayant conscience de tout ça n'est ni simple, ni confortable. Mais c'est aussi l'essence et l'intérêt d'un engagement dans notre association...

Articulation entre engagement individuel et collectif ?

Notre démarche collective nous permet de porter une parole publique réfléchie et par essence plus solide car portée à plusieurs. Ainsi, le « contre » est porté collectivement, au-delà des personnes accompagnées et des personnes qui accompagnent, tout en partant de nos expériences concrètes.

La contextualisation locale, régionale et nationale est nécessaire pour la conception de notre parole. Si les particularités sont nombreuses, issues d'une histoire et d'institutions locales, elles s'insèrent dans un contexte national. Il ne peut y avoir une seule réponse, mais il y a un seul fil rouge à La Cimade qui permet de mettre en perspective les situations locales.

Le collectif protège en cas de souci. Intervenir pour un collectif est différent d'une intervention individuelle, et cela même si cette position individuelle est construite. On engage plus que sa propre personne, cela protège et surtout permet d'aller plus loin, même s'il y a des contraintes collectives.

La Cimade, au-delà du collectif interne qu'elle tente de faire vivre, travaille avec de nombreux partenaires : Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers (ODSE), Collectif Vivre Ensemble (ATD, CCFD, Emmaüs, Médecins du Monde, Secours Catholique, Secours Islamique...), Coordination Française pour le Droit d'Asile, Réseau Migreurope, Collectif Romeurope..... Idem sur les réseaux internationaux via le pôle Solidarités Internationales. Ces partenariats sont souvent déclinés localement.

ATELIERS

Les 3 ateliers ont porté sur le même thème : « La Cimade actrice politique de changement ». Ce compte rendu reprend la plénière qui a suivi ainsi que des éléments issus des comptes rendus de chacun des ateliers. (Merci aux reconstituteurs et reconstitutrices).

Deux questions ont initié et guidé ces ateliers :

En quoi vous investissez-vous dans le champ politique ? (à La Cimade et au-delà)

En quoi La Cimade intervient dans le champ politique ?

Ces questions complexes et potentiellement larges ont parfois été difficiles à appréhender dans les groupes, ce qui n'a pas toujours rendu les échanges évidents. Ces questions interrogent La Cimade dans sa totalité mais aussi le sens que chacun donne à son engagement individuel dans La Cimade.

La définition de « politique »

Un débat a eu lieu dans certains des groupes mettant à jour que tout le monde n'a pas la même définition du mot « politique ».

La question de « l'homme (ou femme) politique » ou des « partis politiques » a été évoquée et l'on peut constater une vision négative du « politique » dans ce sens-là.

La politique définie comme « vivre dans la cité » a été mise en avant, et plus largement « vivre ensemble dans le monde », définition éminemment politique.

Intervenir dans l'espace public est par essence de la politique quelles que soient ses formes (plaidoyer, sensibilisation, rencontres avec institutions, prises de parole diverses...)

Le choix d'intervenir à La Cimade est en soi un choix politique car il induit le souhait de participer à changer les choses. Le droit à la mobilité pour tous est une option politique.

On n'a pas besoin de La Cimade pour avoir une pensée politique mais on vient à La Cimade pour vivre le politique collectivement. C'est dans l'expression collective que cette parole peut être forte et s'enrichir des activités concrètes et organisées.

Une réflexion sur le fait que l'on est tous et toutes porteur du « politique » en tant que citoyen, et qu'il est nécessaire que nous portions les choses et que nous fassions, sans attendre « les politiques ». Le contexte du moment, avec une recrudescence du délit de solidarité donne également un sens - et peut-être parfois un risque - politique particulier à l'accompagnement individuel.

La « politique » peut également être définie comme l'élaboration de règles sociétales communes via des structures l'institutionnelles. Pour certains, un enjeu est donc de modifier ces règles dans le cadre posé, ou de porter une interprétation des règles, interprétation qui est par nature politique. Pour d'autre, le politique c'est d'intervenir sur la modification de ces cadres.

L'entrée « discrimination » a été évoquée comme sujet politique.

Faire comprendre que l'on peut agir (par exemple le contentieux, la manifestation...etc....) est également une action en tant que telle. Cela peut être long mais peut fonctionner.

Nos actions d'accompagnement juridique et le champ politique

L'action d'accompagnement individuel, en groupe local et nationalement sont des interventions nécessairement liées au champ politique. Plus largement, la solidarité active auprès des personnes peut être considérée comme politique. Elle l'est dans le sens où cet accompagnement est la conséquence concrète des politiques migratoires. De même, ce qui peut être fait pour une personne peut contribuer à aider d'autres personnes (par le contentieux mais pas uniquement).

La notion de « bénévolat de compensation » a été évoquée sur le fait d'assumer des missions sensées être du ressort des pouvoirs publics. Cet état de fait nécessite alors d'interpeller les élus et plus largement les institutions, on entre alors de plein pied dans « le politique ».

Dire ce qui est mais ne pas l'accepter est important à transmettre .aux personnes qui viennent nous voir en permanence. C'est donc un propos politique en tant que tel et cela participe également à tenter de redonner une dignité aux personnes. Faire partager nos réflexions sur les différences possibles entre ce qui est légal et ce qui est légitime est évidemment politique.

Est évoqué la dégradation générale et continue depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, les politiques mises en œuvre, les règles qui en sont issues, semblent avoir pour but le maintien dans la précarité, donc comme expression d'un choix et d'une vision politique.

Un débat a eu lieu sur le cadre légal et dans quelle mesure nous évoluons à l'intérieur. Certains portant notre action à l'intérieur de ce cadre (question d'interprétation différentes de la règle), d'autres contestant ce cadre. Un parallèle a été fait avec les avocats. Une différence peut être que nous ne sommes pas « en retrait » des personnes rencontrées mais sommes avec elles. Notre place est donc nécessairement différente, nous ne faisons pas que dire le droit mais avons un point de vue et une analyse de celui-ci, nous le contestons par ailleurs et nous le disons.

L'accès aux droits est également une manière concrète pour nous de résister aux règles posées par l'administration (dans leurs dimensions légales, parfois illégales). De même pour les personnes que nous rencontrons dans les permanences, en tentant de leur donner accès à leurs droits. Dans le contexte actuel et au vu des pratiques, c'est une résistance.

Le simple fait de dire à quelqu'un que ce qui lui arrive est inacceptable est déjà politique. Il est donc nécessaire de bien expliquer les choses - aussi compliquées soient elles - aux personnes : ce qui est certes, mais aussi parfois leur donner une analyse Cimade qui dépasse ce qui est.

Toujours la même question centrale de la différence entre ce qui est légal est ce qui est légitime, fondement de l'existence de La Cimade (cf. intervention de Geneviève le matin + texte joint).

Les autres types d'actions que nous portons et le champ politique

La sensibilisation est un élément qui participe au politique. Rendre sensible par la connaissance que nous avons des réalités vécues et aussi faire prendre conscience des enjeux par-delà les situations que nous rencontrons. Sans négliger les chiffres et les données, il y a une nécessité d'aller au-delà de la rationalisation d'une question, la mettre en perspective. La sensibilisation faite par La Cimade se doit de porter une analyse politique et ne peut se contenter de dire ce qui est.

Transmettre de l'information est politique en soi compte tenu de la somme de désinformation qui existe. De plus, les informations transmises par La Cimade sont issues d'une analyse qui n'est pas

neutre, bien que souvent très teintée de nos compétences juridiques. Des documents existent (fiches de décryptages 2017, cf. site cimade), sans doute d'autres à créer et diffuser.

L'apprentissage du français est aussi un enjeu qui peut être considéré comme politique dans ses buts mais également dans ses modalités pratiques et techniques. L'objet étant l'autonomie mais également la dignité qui peut être mise à très rude épreuve dans la situation des personnes que nous rencontrons. Nécessité de réfléchir à notre place (individuelle et collective) dans la dimension politique de cette activité.

La notion du public en 3 tiers : 1/3 des personnes qui ne seront de toute façon pas sensibles à notre parole, 1/3 qui sont déjà convaincues et 1/3 qui sont tangentes et se posent des questions. Ce dernier tiers est sans doute le public prioritaire à qui nous devons tenter de parler.

Parler aux élus afin de les informer des réalités vécues, de les convaincre le cas échéant. Ce sont des choses qui sont faites à tous niveaux par La Cimade, actions nécessaires mais avec des réussites très relatives... Cependant, il ne faut sans doute pas lâcher...

Les moyens de porter le changement politique

Le collectif comme nécessaire pour porter du politique : l'action concrète ne prend un véritable sens politique que lorsqu'elle est portée collectivement. Une association est politique, certes par la conscience politique de ses membres, mais surtout par le fait de les porter collectivement. Elle devient alors un discours et des revendications politiques.

Tenter de dépasser la réaction pour aller vers l'action. Le collectif est nécessaire dans cet objectif.

Les moyens de sensibilisation et d'information « traditionnels » tel que les manifestations, distribution de tracts et autres sont utilisés localement.

Les médias sont importants. Besoin d'aller au-devant d'eux et de ne pas attendre qu'ils nous interrogent. Nous avons des contacts locaux avec les journalistes, il serait nécessaire de les mutualiser régionalement pour diffuser notre parole et nos actions.

Ne pas négliger les nouveaux canaux de communication tels que Facebook, Twitter et autre qui ont une diffusion beaucoup plus large (dernière campagne Cimade nationale sur Facebook a touché 7 millions de personnes), bien que leur impact réel puisse parfois être mis en doute... Même si nous ne sommes pas tous très branchés (au sens propre et figuré), ces médias sont devenus incontournables.

Les actions de sensibilisation sont importantes pour tenter de faire changer les choses. Nous nous investissons de longue date dans cette activité : participation à des ciné-débats, conférences, interventions diverses de témoignage...

De nouveaux outils de sensibilisation apparaissent : jeux (parcours de migrant en plateau ou taille réelle), outils d'éducation populaire (théâtre invisible, etc...). A développer pour compléter notre palette d'action et accroître leurs impacts. Besoin de mutualiser (groupe régional thématique en lien avec la coordination nationale ?)

Les actions de sensibilisation scolaire (collèges, lycées, primaires voir maternelles...) se développent fortement et semblent avoir un sens particulier dans notre panoplie d'outils contribuant à faire évoluer les choses plus profondément.

Une réflexion sur « l'étranger » certes, mais aussi sur le « français » ? Cela peut être un biais pour déconstruire l'image que les « français » se font d'eux même pour mieux inclure une réflexion sur « l'étranger ». Lutter ainsi contre un nationalisme excluant, renverser la perspective. « Le français », comme « L'étranger », est aussi une construction, qu'il convient de tenter de décrypter.

Le plaidoyer est une modalité d'action : élus, préfectures, institutions diverses. Cela fait partie de la palette dont nous disposons même si parfois elle peut être désespérante aux niveaux national comme local... Tenter de nouvelles approches : faire venir des élus dans les permanences ?

Porter la question des « étrangers » dans des luttes qui ne les incluent pas forcément mais qui s'en rapprochent : pour nourrir la réflexion de ces questions mais aussi nos propres réflexions. Faire sortir « l'étranger » des cases qui lui sont assignées et porter une critique globale.

Besoin de connaître davantage les situations locales, les questions et initiatives portées par les groupes de la région. La connaissance de ces situations et actions permet de mettre en perspective nos actions locales. Un document régulier sur les actualités des groupes de la région ?

AUTRES POINTS ÉVOQUÉS EN FIN DE JOURNÉE

Ces points ont été, où seront, évoqués lors des réunions du Conseil régional et une communication interne sera faite.

Groupes de travail : la région Centre-Ouest via le Conseil régional souhaite développer des groupes de travail thématiques, sur des questions politiques et techniques.

Ces groupes auraient deux aspects :

Une durée limitée avec des objectifs définis : ils ne seraient pas permanents et auraient pour objectifs de produire quelque chose qui bénéficiera à l'ensemble de la région et le cas échéant à l'ensemble de La Cimade (analyses, positions, etc....).

Une représentativité des groupes de la région : au regard des sujets les groupes seront appelés à identifier des bénévoles désireux de participer aux groupes et de faire vivre ses travaux localement en lien avec le DNR mais également les pôles nationaux qui pourraient intervenir.

Plusieurs groupes sont pressentis : sensibilisation, accès aux préfectures, mineurs isolés, traite des êtres humains...

Tous ne seront sans doute pas possibles en même temps. Une communication interne sera faite sur la création de ces groupes et un appel à participation.

Il y a des sujets fortement impactés par l'actualité locale/nationale mais aussi des compétences internes à la région (par exemple dans les domaines de la sensibilisation) qu'il faut mutualiser.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE :

Merci à ceux et celles qui ont participé à cette journée malgré le mauvais temps !

Ces moments permettent de contribuer à trouver un sens à l'action de La Cimade, sens qui ne peut exister que dans le collectif, ce qui a été le cas de cette journée !

12 régions, 90 groupes locaux
2.500 bénévoles, 100 salariés se mobilisent !

Carte Cimade
juin 2019



Pour aller plus loin :

Livret des 80 ans

Guide « être bénévole à La Cimade » (sur Cimadoc's)

Rapports d'activités nationaux et régionaux

www.lacimade.org

